

A-Proxima-Tif

Un vieux projet à mauvaise cote

Que dire d'un projet de territorialisation concernant 4000 agents avec de nouvelles directions concernées. Ce qu'on peut déjà dire, c'est que les inquiétudes du personnel sont légitimes pour plusieurs raisons.

La première vient du large, de Bordeaux. L'ancien DGS a développé un projet de territorialisation qui a conduit à 15% d'augmentation des arrêts maladie. La deuxième vient de la première vidéo du DGS qui mentionne la suppression de 300 emplois, à peine arrivé sur notre métropole. Ce dernier n'a pas pour réputation de cultiver l'art de la négociation nonobstant une communication efficace.

Un terrain miné par une recherche d'économie à tout prix

Mais voyons plus large. Alors que les budgets de fonctionnement ont baissé de 25% lors de la dernière mandature, la recherche d'économie à outrance pour développer les projets pharaoniques avec peu de concertation (nouveau parc des expos, tour Matabiau...), a miné la confiance des agents envers leurs élus. Certains se demandent si la grenouille ne voudrait pas se faire aussi grosse que le bœuf. Pire, les agents sont de plus en plus convaincus qu'ils ne sont qu'une variable d'ajustement d'une politique publique qui les considère comme des pions que l'on déplace sur un vieil échiquier.

Il est vrai que la loi des 1607 heures appliquée de manière restrictive amenant entre autres les éboueurs à faire grève pendant plus d'un mois a considérablement refroidit les plus motivés. Il faut dire que l'absence de prime de compensation pour le télétravail et les maladroites comme les révisions à la baisse du Rifseep (chef de projet transverse...) a de quoi révolter.

Il faut souligner que l'équipe en cours n'a adopté aucune mesure allégeant les factures des fonctionnaires municipaux et métropolitains malgré la pandémie et les augmentations des factures énergie. Même pas un saupoudrage élyséen.

Difficile de ne pas tomber dans la sinistrose. La politique RH n'en a plus que le nom : limitation des évolutions de carrières (nomination après concours clientéliste), difficulté de conserver les contractuels liés à la faiblesse des rémunérations, difficulté d'embaucher les cadres avec des salaires au rabais, augmentation des arrêts maladie malgré le jour de carence, burn-out, repositionnement et requalification en recherche d'un second souffle, recours au tribunal administratif, logiciel RH en perdition.... La liste est longue...

Un projet à marche forcé

Et voilà PROXIMA. L'idée d'intégrer plus de 3000 agents dans les Pôles territoriaux 3 mois plus tard passait à 4000. Le DGS en souhaitait beaucoup plus mais les élus ont freiné son ardeur.

Des directions ont mentionné des aberrations à territorialiser leur équipes mais peine perdue : un gros projet avant tout. Il est demandé de suivre, pas de réfléchir. On peut se demander parfois au vu de l'évolution du salariat si la prise de responsabilité avec si peu d'autonomie décisionnelle et managériale a encore un sens pour les cadres. Les fameux RACI intègrent quelques agents de direction pour faciliter l'avancée du projet.

Mais que fait la CGT?

Premièrement une réponse juridique. Une étude des Risques Psycho Sociaux a été demandée par les CHSCT mairie et métropolitain. Le CHSCT interpelle la collectivité sur l'engagement de sa responsabilité face aux conditions de travail de ses agents. Pour ces raisons, et conformément à l'article 42 du Décret 85-603 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail dans la Fonction Publique Territoriale, nous avons demandé qu'un expert agréé soit mandaté afin de procéder à une analyse objective des modalités de ce projet, principalement sur les risques psycho sociaux.

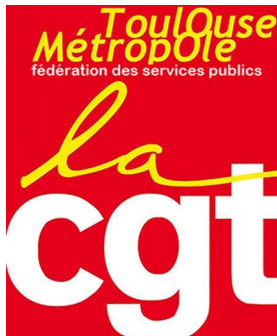
Il semblerait que cette demande soit acceptée mais l'équipe projet accélère. Quid de cette étude ? Comment cet expertise sera-t-elle intégrée dans le projet ? Aura-t-elle seulement une influence ?

Notre syndicat alerte également sur les dysfonctionnements ou limites des moyens accordés aux ressources humaines face à ce projet d'envergure. Encore trop peu d'agents de prévention dans les services avec des capacités de décision absentes. Trop peu d'agents chargés du reclassement et du repositionnement face à des postes peu reluisant et en nombre insuffisant. Une double peine pour agents : il va falloir ouvrir les cadres.

Par ailleurs, nous avons demandé pour les nouveaux lieux de travail des sites d'intérêt pour les agents, proche des mobilités (métro, gare bus), avec stationnement sécurisés (vélos, caméra, ...) avec des services de proximité (restaurant, commerces, services publics...). Pour les bâtiments, nous avons demandé à minima une salle de convivialité pour la restauration et d'éviter les open spaces.

Nous avons également demandé des garanties sur la bourse aux postes et l'assurance qu'aucun agent ne perde son poste même en cas de demande de mobilité.

Le syndicat avance en fonction des éléments que l'administration lui transmet. De nouveaux tracts sont déjà en préparation. N'hésitez pas à nous transmettre vos données et faire appel à notre syndicat pour plus d'informations. De l'intelligence collective au service du collectif.



Agents Territoriaux - Toulouse Métropole

Syndicat CGT

20 rue de l'Obélisque – 31 500 TOULOUSE

Tél. 05 61 61 81 95 fax. 05 61 61 81 99

mail : toulousemetropolecgt@gmail.com blog : <http://cgt-grandtoulouse.over-blog.com>

 CGT Toulouse-Métropole